

ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2026

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique avec accusé de réception avant le mercredi 26 août 2026 à minuit, dernier délai, date de l'envoi du courrier électronique faisant foi, à l'adresse mail indiquée dans l'appel à candidature.

La mention suivante doit être indiquée en objet : « Election de la délégation de Ligue ».

Nous soussigné(e)s,

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de Délégué par tranche de 50 000 licences,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
 qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e)s aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
Titulaire				
Suppléant				

Fait à , le

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidat(e)s, une copie d'une pièce d'identité.